

GUIDE PRATIQUE SERVICE ENFANCE 3 - 12 ANS

ÉDITION
2022 - 2023



ACCUEILS
PÉRISCOLAIRES



ACCUEILS
DE LOISIRS



RESTAURANTS
SCOLAIRES

MODALITÉS

INSCRIPTION

Première inscription :

Pour toute nouvelle famille fréquentant les services municipaux, un dossier famille (version papier) est à remplir et à déposer à la Mairie ou à renvoyer par courriel. Après réception et traitement de votre dossier, vous recevrez un code par courriel pour créer votre espace famille en ligne. L'ensemble des inscriptions se fait uniquement via cet espace famille.

Réinscription :

Pour accéder aux inscriptions en ligne, les familles possédant déjà un espace famille doivent mettre à jour leurs informations.

PAIEMENT

Factures mensuelles disponibles uniquement sur l'espace famille, à régler par prélèvement, paiement Internet, chèque ou espèces. Les chèques vacances sont acceptés pour régler l'ALSH*, et les CESU papier pour les enfants jusqu'à 6 ans (ALSH et périscolaire).



* ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

PROGRAMMES

Tous les programmes (vacances et mercredis) sont disponibles en ligne, sur le site de la Mairie et sur l'espace famille. Ils sont aussi affichés dans les structures Enfance.



TARIFS

Tarifs calculés au taux d'effort / **Mode de calcul** : Quotient familial x taux d'effort

ACTIVITÉS	TAUX	PLANCHER	PLAFOND
Journée ALSH	1, 165 %	3,73 €	18, 64 €
Journée ALSH Si semaine complète	1, 0485 %	3, 35 €	16, 78 €
Demi-journée ALSH après-midi (sans repas)	0, 625 %	2, 00 €	10, 00 €
Demi-journée ALSH matin (avec repas)	1, 02 %	3,25 €	16,32 €
Accueil Périscolaire matin et soir	0, 250 %	0, 50 €	3, 50 €
Restaurant scolaire	0, 395 %	1 € <i>Si QF <= 1000 €</i>	5,56 €
Mercredi après-midi (sans goûter)	0, 625 %	2 €	10 €

À SAVOIR

- **Pénalité pour dépassement horaire** : 3 € par 1/2 heure entamée.
- **Restaurant** : + 1, 50 € / repas, si non réservé dans les délais impartis.
Repas Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) : 2,50 €/repas.
- **Accueil périscolaire** : facturation au 1/4 h (tout 1/4 h commencé est facturé).
- **Participation transport en commun par enfant** (lors des sorties de l'ALSH hors CCEG) : 5 €
- **Absence** : En cas d'absence fournir un justificatif dans les 15 jours.
- **Réclamation facture** : à formuler par courriel dans le mois de réception de la facture.
- **ALSH vacances** : Tarif minoré de 10 % pour les inscriptions de 5 journées consécutives par semaine.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

C'EST QUOI ? Un accueil avant et après l'école.

POUR QUI ? Les enfants scolarisés dans les écoles de Grandchamp-des-Fontaines.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : favoriser le bien-être et le développement de l'autonomie de l'enfant.

MODE D'INSCRIPTION : Via le dossier d'inscription de début d'année. Il n'y a pas à effectuer de réservation sur l'Espace Famille.



HORAIRES ET ACTIVITÉS :

	PÉRISCOLAIRE 5 AVENUE DE LA FUTAIE		LES FARFADETS 10 RUE DES CENT SILLONS		
	Maternelle Hippolyte Monnier	Élémentaire La Futaie	Élémentaire Robert Desnos	Maternelle Robert Desnos	Élémentaire et maternelle Saint-Joseph
Horaires matin Du lundi au vendredi	7 h 30 > 8 h 35	7 h 30 > 8 h 40	7 h 30 > 8 h 45		
Horaires soir Lundi, mardi, jeudi, vendredi	16 h > 18 h 45				16 h 45 > 18 h 45

ACTIVITÉS DU SOIR

Goûter	16 h > 16 h 30			16 h 45 > 17 h 15
T.A.P* sur inscription de l'enfant		16 h 30 > 17 h 15		
Temps de devoirs surveillés		16 h 45 > 17 h 15		
Activités périscolaires**	16 h 30 > 18 h 45	17 h 15 > 18 h 45	16 h 30 > 18 h 45	17 h 15 > 18 h 45

* T.A.P : Activités par cycle : cuisine, modelage, sport, expression...

** Activités périscolaires : Jeux de cour, espaces ludiques, jeux de société...



PAUSE MÉRIDIANNE

C'EST QUOI ? Un temps de repas, un temps de récréation dans les écoles et un temps de repos.

POUR QUI ? Les enfants scolarisés dans les écoles de Grandchamp-des-Fontaines.

L'ORGANISATION :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi :**
 - **Écoles de la Futaie et Hippolyte-Monnier : au restaurant de la Futaie.**
 - De 11 h 50 à 13 h 45 pour l'école Hippolyte-Monnier.
 - De 12 h à 13 h 45 pour l'école de La Futaie.
 - **Écoles Robert-Desnos et Saint-Joseph : au restaurant des Cent Sillons.**
 - De 12 h 15 à 13 h 45 pour les élémentaires de l'école Saint-Joseph.
 - De 12 h à 13 h 45 pour les élémentaires de l'école Robert-Desnos et les maternelles.
- **Mercredi :** au restaurant habituel de l'enfant, de 12 h à 13 h 30 pour tous.
(départ entre 13 h 15 et 13 h 30).

Mode d'inscription : Sur l'espace famille , 48 h à l'avance (jours ouvrés).

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Favoriser le bien-être et le développement de l'autonomie de l'enfant.

LES ANIMATIONS : repas à thèmes, jeux de cour, malles de jeux...

L'ENCADREMENT : prise en charge par le personnel municipal (animateurs et ATSEM).



Retrouvez les menus de chaque semaine
sur www.radislatoque.fr



ACCUEIL DE LOISIRS

QUAND ? Les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

POUR QUI ? Les enfants scolarisés en maternelle (3 - 5 ans) et en élémentaire (6 - 12 ans).

OÙ ?

- **Accueil de loisirs « les Farfadets » : 10 rue des Cent Sillons**
- Enfants scolarisés aux écoles Robert-Desnos et Saint-Joseph
- **Accueil de loisirs de La Futaie : 5 avenue de La Futaie**
- Enfants scolarisés aux écoles de la Futaie et Hippolyte-Monnier.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Favoriser le bien-être des enfants et les sensibiliser à la découverte de l'environnement.

LES ANIMATIONS :

Des thèmes par période déclinés en activités manuelles, artistiques, sportives, d'expression...

Des temps forts : sorties extérieures, intervenants, séjours, fêtes...

L'ENCADREMENT :

Assuré par des animateurs BAFA ou équivalents, et des stagiaires BAFA, en respectant les normes d'encadrement et de qualification de la DDSC.



	MERCREDIS	VACANCES SCOLAIRES
QUAND ?	L'après-midi en période scolaire de 13 h 30 à 18 h 45. Accueil échelonné de : - 13 h 30 à 14 h ; - 16 h à 18 h 45.	À la journée de 8 h à 18 h 30. À la ½ journée avec repas de 8 h à 13 h 30 . ou sans repas de 13 h 30 à 18 h 30. Accueil échelonné de : - 8 h à 10 h ; - 13 h 30 à 14 h ; - 17 h à 18 h30.
COMMENT ?	Sieste et/ou temps calme en début d'après-midi. Temps d'activités jusqu'à 16 h. Goûter à fournir.	Temps d'activités de 10 h à 12 h. Repas de 12 h à 12 h 45 aux restaurants scolaires. Sieste et/ou temps calme en début d'après-midi. Temps d'activités jusqu'à 16 h 30, heure du goûter.
INSCRIPTION	Un programme pour toute l'année est disponible sur le site Internet de la commune et à l' Accueil de loisirs. Inscription sur l'espace famille. Fermeture des réservations 48 h avant le mercredi concerné, soit le lundi avant 13 h 30.	Un programme pour les petites vacances et pour l'été est affiché dans les structures, et disponible sur le site Internet de la commune. Inscription sur l'espace famille.

Contact et renseignements

Pour tous renseignements concernant le fonctionnement et les inscriptions des différents accueils :

Service Enfance

10 rue des Cent Sillons
44119 Grandchamp-des-Fontaines
service.enfance@grandchampdesfontaines.fr
Tél. : 02 51 12 18 02

Pour tous renseignements concernant la facturation :

Service facturation

facturation@grandchampdesfontaines.fr



*Retrouvez toute l'actualité enfance de la commune sur **www.grandchampdesfontaines.fr** et sur **Facebook***